



Page 14 - Dossier

Un restaurant à la croisée des équipements

Page 19 - Déchets



Lutte contre l'incivisme

Page 31 - Micro Folie



Une première en Ille-et-Vilaine

INFORMATIONS PRATIQUES

La Mairie

est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi à partir
de 14h30) et le samedi de 9h à 12h

8, rue de Rennes, BP 5 - 35746 Vezin le Coquet

02 99 64 52 78

mairie@ville-vezinlecoquet.fr

Les permanences en Mairie

Chaque samedi matin de 11h à 12h,
un(e) adjoint(e) assure une permanence
sur rendez-vous - 02 99 64 52 78

RPE (Relais Petite Enfance)

Tous les mercredis hors vacances scolaires
de 13h30 à 17h30 - 02 90 02 36 85

Conciliateur de justice

Sur rendez-vous en mairie, conciliateur de justice
le dernier jeudi de chaque mois - 02 99 64 52 78

Le Tempo Médiathèque

est ouvert le lundi et mardi de 14h à 18h,
le mercredi et samedi de 10h à 18h,
le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 12h à 21h.

11 Contour de l'église, 35132 Vezin-le-Coquet

02 99 78 71 04

mediatheque.vezinlecoquet.fr

Les permanences au Tempo

Assistantes sociales - CDAS

Tous les jeudis sur rendez-vous de 9h à 12h
02 22 93 67 50

WE KER

Mardi et jeudi de 9h à 17h30,
sur rendez-vous - 02 99 60 14 55
Insertion sociale et professionnelle
des jeunes de 16 à 25 ans

Magazine municipal d'information
HIVER 2021

Date de parution : **Janvier 2022**

Diffusion : **3 000 exemplaires**

Papier recyclé

Directeur de la publication :

René-François Houssin

Impression :

Imprimerie du Rimon

Conception et réalisation :

Service communication

Crédits photos :

Mairie et associations sauf mentions

Dépôt légal :

ISSN 1635-2300

Imprimé avec des encres végétales,
sur papier 100% recyclé.

Sommaire

Actualités municipales	04 - 06
Citoyenneté	07 - 09
Enfance - Jeunesse	10 - 13
Dossier	14 - 17
Développement Durable	18 - 19
Vie associative	20 - 25
Économie	26 - 27
Expression des groupes	28
Culture	30 - 31

Edito

Chères Concitoyennes, chers concitoyens !

Il est temps pour moi de vous offrir mes meilleurs vœux pour cette année 2022. Des vœux de bonheur mais aussi de bonne santé. Je voudrais être un tantinet plus original cette année et ajouter à la liste des souhaits : la bienveillance et le discernement. La bienveillance, c'est une disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui. Le discernement, c'est la faculté d'apprécier sainement les choses. C'est un synonyme d'intelligence et de sens critique. C'est ce que je nous souhaite, collectivement. Nous sommes à une époque où l'interaction est devenue omniprésente. Les médias, plus particulièrement les réseaux sociaux se font le relais d'informations, d'expressions d'opinions quelquefois anonymes, de commentaires agressifs, d'insultes, de déductions hâtives... Non, Vezin n'est pas une ville assimilée à une banlieue rennaise hostile, où règne l'insécurité et les incivilités. Nous sommes élus, certes, mais ne sommes pas responsables de tous les maux. Une présentation publique le 6 décembre à la salle Bleue, sur le thème « Vivre aux Champs Bleus » a permis d'exposer un bon nombre de dispositifs engagés. Certes, la capacité de cette salle n'était pas suffisante pour recevoir tout le public. Quelques personnes n'ont malheureusement pas pu rentrer et j'en suis désolé. Mais d'autres temps d'échange sur l'année seront organisés. N'oublions pas qu'un ensemble de partenaires œuvrent au quotidien autour de la médiation, la sécurité et les incivilités et je les en remercie. Dans l'immédiateté, de nouvelles avancées se précisent pour 2022, avec la création d'un poste de médiateur, l'ouverture de la déchèterie le vendredi après-midi, l'étendue de la verbalisation des dépôts sauvages... Sur le plus long terme, l'installation de caméras sur les axes structurants a été actée. La dynamique est enclenchée, il ne faut pas relâcher la vigilance et



c'est la mobilisation collective qui paiera ! La ville participe au fonctionnement d'une quarantaine d'associations, je remercie tous les bénévoles qui s'investissent. La vie associative a un rôle primordial dans notre quotidien avec l'offre de nombreuses activités, dans des salles de sport, au Tempo ou autres équipements communaux. Beaucoup d'événements ont eu lieu, valorisant notre commune et la mettant parfois à la une de la presse... pour la bonne cause. Une étape importante pour notre principal investissement est le choix de l'architecte en charge de la réhabilitation du restaurant scolaire, de l'extension sur deux niveaux et de la réhabilitation de la salle du conseil municipal et des cérémonies. Nous ne sommes qu'aux prémices de notre mandat et de nombreuses actions sont déjà engagées. Il reste encore des choses à faire mais nous y travaillons et nous réussissons ! La pandémie est toujours présente et ne nous facilite pas la tâche : difficultés d'approvisionnement des matériaux, augmentation des coûts. Le plus grave reste la santé de nos concitoyens parfois durement mise à l'épreuve. Au nom de tous les élus et de nos agents, je vous réitère nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans vos projets et bien entendu une bonne santé tout au long de cette nouvelle année.

Votre Maire dévoué.
René-François HOUSSIN



Cérémonie des vœux

En raison de la crise sanitaire actuelle qui oblige à limiter les réunions publiques, la cérémonie des vœux est annulée. Je me faisais une joie de partager avec vous ce moment de convivialité, auquel nous sommes tous attachés. Mais il est de ma responsabilité de Maire de penser avant tout à la santé de chacune et chacun d'entre nous. C'est donc en vidéo, que j'aurai l'occasion de souhaiter mes vœux de bonne et heureuse année à la date initialement prévue de la cérémonie : le vendredi 21 janvier 2022 à 19h. Rdv sur www.ville-vezinlecoquet.fr



Retour en images

Repas des sages

Depuis sa création, le repas des Sages, réservé aux Vezinois de 73 ans et plus, est placé sous le double signe de la convivialité et de la festivité. Programmé le 16 octobre, il a rassemblé 210 invités. À cette occasion, les doyens, Auguste Portier, 95 ans et Yvette Morin, 94 ans, ont été remerciés.



Forum intergénérationnel

Samedi 9 octobre, le 1^{er} forum intergénérationnel organisé par la municipalité a rassemblé plusieurs générations de Vezinois le temps d'une journée. Des ateliers animés par des associations, des institutions, des bénévoles et des professionnels ont permis de partager des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'apporter des informations et des conseils. Le caractère participatif et interactif de ces ateliers, ouverts à tous, a été apprécié.

Fort de ce succès, une 2^e édition est déjà programmée le samedi 5 novembre 2022. Prenez-date !



Station de recharge électrique

Le 22 octobre dernier, c'est en grande pompe que la société NW Joules a inauguré à Vezin 4 bornes de recharge ultrarapides pour véhicules électriques.



De nombreuses personnalités s'étaient rassemblées pour un évènement d'envergure mondiale. En effet, Vezin est la première ville à pouvoir bénéficier de l'installation de bornes électriques ultrarapides. La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, des députés, le président du Conseil Régional, Loïg Chesnais-Girard mais aussi Jean-Louis Borloo, président de la Fondation Énergies pour le Monde, des élus locaux et Bertrand Piccard, président de la Fondation Solar Impulse ont répondu à l'invitation de la société. Les bornes situées rue de Belle-Epine sont accessibles à tous les véhicules électriques et à tous les usagers, sans condition d'abonnement. « Cet équipement est en accord avec nos convictions politiques pour un Vezin solidaire et durable. À notre niveau, nous souhaitons aussi collectivement faire du développement durable. » précise le maire, René-François Houssin.

De nombreuses personnalités ont fait le déplacement !



La Belle Epine, pourquoi cet emplacement ?

Il faut savoir que si l'implantation est faite à cet endroit et non ailleurs, c'est parce que la source d'énergie est là, au pied de l'antenne. Ces bornes de recharge ultrarapides de voitures électriques sont connectées à une unité de stockage d'électricité, une sorte de batterie XXL installée dans un conteneur à côté de la centrale électrique. Ce procédé garantit un approvisionnement constant et fluide du réseau électrique.

Quel coût pour la ville ?

Aucun. La société NWJoules a contacté la Ville car elle recherchait un espace compatible. Son installation, son fonctionnement et comme d'ailleurs son inauguration, ont entièrement été financés par la société NW Joules.



Première pierre

Jeudi 14 octobre, dans le quartier des Champs bleus, la première pierre de la résidence Arbor & sens a été posée. Ce projet de 65 logements verra le jour en 2023. La construction s'intégrera au quartier des Champs bleus, végétalisé dans le cadre d'une démarche de labélisation «Écoquartier». Arbor & sens est composée de deux bâtiments, bordés de jardinets privatifs et traversés par des cheminements piétons. Elle sera raccordée au réseau de chaleur de la ville de Vezin, et labellisée NF Habitat Haute Qualité Environnementale.



Travaux

Quartier des fleurs



Ces derniers mois, des effacements de réseaux et les travaux de voirie ont été exécutés dans les délais dans le quartier des fleurs.

La rue des Tulipes a été bitumée. Concernant la rue des Roses, les enrobés du trottoir et la pose des pavés pour les stationnements sont en cours.

VIGILANCE

Un engazonnement des stationnements pavés a été réalisé. Il est demandé aux riverains de ne pas se stationner sur ces parkings pour permettre la bonne pousse du gazon entre les joints.

→ CONTACT

Médiateur : 06 24 13 60 95
comtravaux@rennesmetropole.fr

Complexe sportif



Différents travaux sont en cours dans les salles du complexe sportif : mise en accessibilité, rénovation (peintures, sols, menuiseries...)

Modification de circulation

Depuis le 26 octobre 2021, de nouvelles conditions de circulation affectent la voie communale n°4, reliant la route du Béludor à celle de la Métrie.

Désormais, seuls les véhicules dont le tonnage est inférieur à 5.5T sont autorisés à emprunter cette route exceptés les engins agricoles, les riverains et les véhicules de services comme les véhicules de collecte des déchets, d'entretien de la route ou de sécurité. La circulation est désormais à sens unique sur la portion de route comprise

Une voie de transit qui ne peut plus accueillir un tel flot de véhicules

entre le carrefour du secteur dit du Grand Cardeuc et le Grand Mesmezier, et dans le sens Route de Rennes vers route de Montigné à l'exception des engins agricoles et des vélos. Ces modifications interviennent à la demande des élus, dans le cadre du plan de mobilité.



En effet les études ont montré que cette voie communale à vocation de desserte locale et agricole est devenue, avec l'accroissement de la circulation dans l'agglomération rennaise, une voie de transit permettant aux automobilistes d'éviter les grands axes de circulation (rocade et seconde ceinture). Or, celle-ci n'est pas dimensionnée pour accueillir un tel flot de véhicules quotidien. Des aménagements routiers avaient été réalisés il y a quelques années, avec la construction de 5 plateaux surélevés, ce qui a permis de limiter un peu la vitesse des véhicules, mais qui n'a pas eu l'effet escompté sur la quantité de véhicules transitant par cette route.

Débats publics

Insécurité, incivisme, des citoyens inquiets

Rassemblement citoyen : Vendredi 5 novembre, une quinzaine d'habitants étaient rassemblés, suite à l'appel lancé par l'association AVDMB (L'Association Vezinoise pour un Développement Maîtrisé du Bourg) devant la mairie pour alerter les élus sur l'insécurité à Vezin. Plusieurs revendications ont été émises. Le constat d'une nette dégradation de la qualité de vie à Vezin-le-Coquet : des tirs de mortiers et feux d'artifice clandestins, des rodéos urbains, des incendies de voitures, des déchets sauvages et des dégradations diverses... René-François Houssin, maire de Vezin, et ses élus ont échangé avec les habitants et convenu de l'organisation d'un débat public.

Une 1^{ère} réunion le 6 décembre : «Bien-Vivre aux Champs bleus»

Les élus ont accueilli au cœur du quartier des Champs Bleus une centaine de citoyens. Un ensemble de partenaires présents sont intervenus tour à tour pour exposer les dispositifs en place ou en phase de le devenir : les représentants du Collectif AVRMB ont présenté le dispositif «Aller vers» (cf article ci-dessous). Trois représentants de bailleurs sociaux étaient présents : Aiguillon, Archipel Habitat, Néotoa (et Espacil en distanciel). Ils ont rappelé l'importance de la communication et du signalement de problématiques dès leurs commencements : dépôts de mains courantes ou de plaintes. Les bailleurs sociaux comme la gendarmerie ont confirmé l'anonymat garanti. Le Capitaine de gendarmerie de la brigade de Pacé, Yvan Leroux et le Major Houget sont également intervenus. Ils ont invité la population à composer le 17, pour les signalements afin de permettre une présence rapide sur le secteur.

La médiation plutôt que la répression : des dispositifs déjà lancés

Ils ont précisé que Vezin-le-Coquet connaît un nombre d'interventions en augmentation mais en lien avec le nombre d'habitants. La délinquance est maîtrisée. Concernant la demande de développer une police municipale, M. Le Maire a indiqué

que le choix de l'équipe municipale est davantage tourné vers la médiation urbaine. La création en 2022 d'un poste de médiateur est actée. Elle sera complétée par une action

déjà lancée avec Rennes Métropole, avec l'association «cité et médiation». Il a également précisé qu'un diagnostic de vidéo-protection a été réalisé et qu'une possibilité d'équipements sur les axes stratégiques de la commune sera étudiée en 2022 pour une mise en œuvre possible en 2023.

Compte-rendu de la réunion en ligne sur le site www.ville-vezinlecoquet.fr dans la rubrique citoyenneté. En raison du contexte électoral, la prochaine réunion de quartiers sera organisée au cours du dernier trimestre 2022.

Le dispositif «Aller vers» pour les 13- 30 ans

Dans le cadre de la politique jeunesse de Rennes/ Rennes Métropole et du plan de relance, il a été diagnostiqué plusieurs indices de vulnérabilité pour des communes situées en périphérie de Rennes.

Vezin-le-Coquet fait partie des 7 communes retenues pour la mise en place de ce dispositif. Un projet partenarial est lancé pour deux ans avec trois associations reconnues pour leur savoir-faire et pour accompagner la mise en place d'actions « d'aller vers » en faveur des jeunes de 13 à 30 ans, quel que soit leur profil : We Ker, Breizh Insertion Sport et Relais SEA 35. L'équipe en charge du projet, pluridisciplinaire, est constituée de 5 professionnels (éducateurs sociosportifs, conseiller en insertion professionnelle et éducateurs en prévention spécialisée) qui ciblera les jeunes de 13 à 30 ans. Le projet s'articule autour de : rencontres entre les élus et les associations partenaires, une présentation du dispositif aux acteurs locaux, un état des lieux par territoire, « Aller vers » hors les murs et « faire avec », l'entrée en relation avec le public, mise en lien des acteurs des territoires, développement de réseaux (entreprises, santé, médico-social, scolaire)...



Conseil Municipal

Lors de la séance du 19 octobre 2021, à la suite de la démission de deux conseillers municipaux pour raisons professionnelles, Olivier Vacher et Michel Boucard intègrent le conseil municipal :



Olivier Vacher en tant que délégué «Nature en ville»



Michel Boucard, conseiller municipal

Paul le Meut, ayant démissionné de ses fonctions de premier adjoint, reste conseiller municipal indépendant.

Elections

Êtes-vous inscrit sur la liste ?

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire auprès de la mairie.

1. Pour vérifier votre inscription

www.service-public.fr

2. Si vous souhaitez vous inscrire, adressez-vous à la mairie de Vezin avec les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné [Cerfa n°12669*02],
- Carte Nationale d'Identité (recto/verso) ou passeport en cours de validité,
- Original ou photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (l'adresse du destinataire de la facture et celle du lieu de consommation doivent être identiques).

18 ANS : Entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes doivent effectuer une inscription volontaire s'ils souhaitent voter.

Calendrier 2022
Elections

2022

Présidentielle

1^{er} tour : 10 avril

2^d tour : 24 avril

Date limite inscription :

4 mars

Législatives

1^{er} tour : 12 juin

2^d tour : 19 juin

Date limite inscription :

6 mai

Fresque

«Wild and Free» c'est le nom de la fresque haute en couleurs qui a été réalisée pour un hommage à Samuel Paty et à toutes les atteintes aux libertés d'expression et d'opinion. La Crèmerie accompagnée d'ArtkorBagdad a pris un grand plaisir à peindre sur cette surface magnifiquement préparée au préalable par les services techniques de Vezin. L'hommage au professeur reste discret dans la forme, deux oiseaux se chargent de représenter l'envol vers la liberté : une colombe pour symboliser la paix et un goëland, volatile typique du paysage breton.



Recensement

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !

Une opération de recensement de la population est organisée sur la ville de Vezin-le-Coquet du 20 janvier au 19 février 2022



C'est Utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique

aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'est simple

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Se faire recenser est un geste civique, simple et utile

Rapide et simple par internet !

Le recensement par internet, comment ça marche ?

1. L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
2. Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton «Accéder au questionnaire en ligne».
3. Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
4. Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.



EST-IL OBLIGATOIRE DE RÉPONDRE ?

Oui, la réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951). En cas de refus, vous recevez une mise en demeure adressée par votre mairie en lettre recommandée. Si vous persistez, la loi prévoit que vous pouvez être sanctionné d'une amende de 38 €. En contrepartie de ce caractère obligatoire, l'Insee assure la confidentialité des informations. Seul l'organisme est habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



L'escale Jeunes

Retour en images

L'escale Jeunes est toujours dans la dynamique de proposer des animations originales à partir du CM2.



Korrigans

Tic...Tac...

Les journées au centre de loisirs sont bien remplies ! En lien avec le projet pédagogique, de nombreuses activités sont proposées par l'équipe d'animation pour permettre aux enfants de s'épanouir, grandir et découvrir en s'amusant. Les temps de vie quotidienne prennent également beaucoup de place et rythment les journées de nos korrigans.

Une journée de vacances, c'est quoi ?

7h45 – 9h : accueil des familles

9h-11h45 : présentation de la journée, temps d'activités et temps libre

12h – 13h : temps de repas

13h15 – 15h15 : sieste pour les petits dormeurs

13h15 – 13h45 : temps calme pour les plus grands

13h30 -14h : accueil des familles

13h45 – 14h30 : temps libre à l'intérieur ou à l'extérieur (à partir de 14h)

14h30 – 16h15 : temps d'activités

16h15 – 17h : goûter et bilan de la journée

17h00 – 18h30 : accueil des parents.

Un mercredi après-midi, c'est quoi ?

13h00 – 15h00 : sieste pour les petits dormeurs

13h00 – 13h30 : temps calme pour les plus grands

13h30 – 14h30 : temps libre à l'intérieur ou à l'extérieur (à partir de 14h)

14h30 – 16h15 : temps d'activités

16h15 – 17h : goûter et bilan de la journée

17h00 – 18h30 : accueil des parents.

Merci aux familles de veiller au respect des horaires d'accueil (arrivée et départ) pour permettre aux enfants de profiter pleinement de ces journées et de respecter le travail et l'engagement de l'équipe d'animation.

Toutes les inscriptions sont à effectuer sur le portail famille. www.logicielcantine.fr/vezinlecoquet/index.php

→ CONTACT

Tel : 02 99 64 79 50

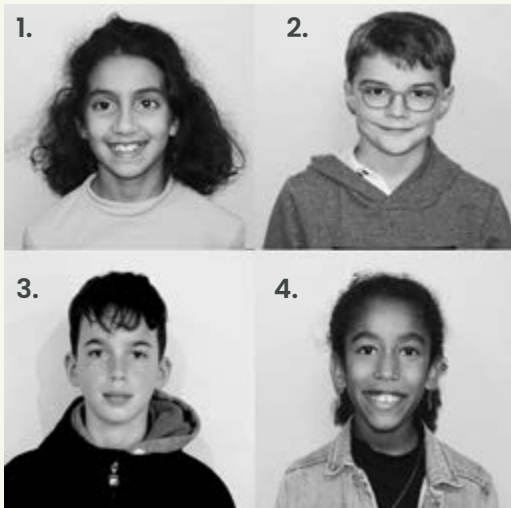
enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr

Interview

3 questions

Aux Conseillers

Municipaux Enfants



1. Dounia SIDI BEN ALI (CM2), 2. Mathéo VERGNEAU LE HO (CM1), 3. Milig BRIAN-TAIS (5e, Maire Enfant) et 4. Mélya LIMERY (CM1), Conseillers Municipaux Enfants se sont livrés au jeu de questions-réponses de leurs camarades journalistes en herbe : Néo KOCKO, Coline SIMON, Simon MEYER et Hafsa AIT ALI.

Que souhaitez-vous pour les vezinois en 2022 ?

1. J'espère une année avec de nouvelles idées et moins de restrictions.
2. Une bonne année, en bonne santé et sans masque !
3. Je leur souhaite une belle année, pleine de projets.
4. Je souhaite que ça soit confortable d'habiter à Vezin, Bonne année les vezinois !

Réunions des commissions municipales



Pourquoi avoir intégré le CM Enfants ? Selon vous, quel est le rôle d'un élu ?

1. Parce que ça m'intéressait beaucoup. J'avais très envie de m'investir pour la ville de Vezin. Pour moi, le rôle d'élu consiste à améliorer la vie des gens.
2. Car j'adore ma ville. Grâce au travail qu'on fait pendant les commissions, on peut proposer de nouvelles idées. Nous sommes ici pour recueillir la parole des vezinois.
3. Pour réaliser les projets des enfants de la commune. Nous sommes élus pour mettre en place de nouvelles choses.
4. Parce que j'avais très envie de donner de nouvelles idées ! En tant qu'élue, il est important d'assister aux réunions et de suivre les projets.

« Des jeunes élus investis pour leur commune, forces de propositions »

Quels sont les projets que vous aimeriez mettre en place ?

1. J'aimerais mettre en place un tournoi multisports une fois par an, installer des fontaines à eau près du skate-park, proposer des menus à thème à la cantine...
2. Et des lampadaires supplémentaires sur le Crapa, pour les sportifs nocturnes !
3. Je trouve qu'il faudrait installer davantage de bancs au niveau du skate-park. On aimerait bien aussi pouvoir renouveler les écoles, la cantine et les complexes sportifs.
4. Je trouve que ça manque de balançoires. Il faut aussi continuer les opérations de lutte contre les déchets.

Participation à la commémoration du 11 novembre



Ecole Notre Dame

Voyage scolaire



Du 8 au 11 mars 2022 les élèves des classes de CP, CP-CE1 et CE1 de l'école Notre Dame, soit 73 élèves au total, partiront en classe découverte au centre nautique de l'île Tudy.

Au programme : pêche, balade en plate, visite de la criée et diverses animations pédagogiques. Les enfants sont impatients à l'idée de ce séjour et nous espérons que le contexte sanitaire nous permettra de mener ce projet à bien.

Inscriptions 2022-2023

Nous invitons les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école Notre-Dame à se rendre sur le blog de l'école : ecole-notredame-vezinlecoquet.blogspot.com pour compléter le dossier de pré-inscription. Toute demande devra être validée ultérieurement par le chef d'établissement.

Accompagnement à la scolarité

Après une longue période d'arrêt provoquée par la crise sanitaire nous avons le plaisir de redémarrer l'accompagnement à la scolarité qui promet de nombreux moments de convivialité et de complicité.

Le lundi 22 novembre marque la première séance de l'accompagnement à la scolarité. Martine et Michel constituent l'équipe de bénévoles qui encadrent un groupe de 8 enfants âgés de 6 à 10 ans. Les séances ont lieu les lundis et jeudis de 16h45 à 18h15 dans la salle de la Source qui se trouve au Tempo. Le début des séances est consacré à l'aide aux devoirs, puis les enfants peuvent profiter de la seconde partie de la séance pour découvrir des jeux mis à leur disposition. Ce dispositif mis en place par le service enfance jeunesse dans le cadre des CLAS 35 (contrats locaux d'accompagnement à la scolarité) a pour but de permettre à chaque enfant de bénéficier d'un suivi personnalisé afin de favoriser son épanouissement personnel et de consolider les apprentissages. Contactez-nous si vous souhaitez que votre enfant intègre l'accompagnement à la scolarité ou devenir bénévoles →

CONTACT

Tel : 02 99 64 79 50

enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr

L'APEL

«L'année 2021 a permis aux membres de l'association de se retrouver, en réel, et surtout de reprendre les opérations traditionnelles de l'APEL Notre-Dame, comme les ventes de gâteaux à la sortie de l'école. De beaux moments de convivialité, dans la bonne humeur et la gourmandise ! Différentes opérations ont pu également avoir lieu de septembre à novembre. Les familles ont été particulièrement investies et l'APEL souhaite profiter de l'occasion pour les remercier sincèrement pour leur engagement sans faille. Les gâteaux Bijou ont fait fureur et la vente des bouteilles de jus de pomme «cuvée Notre-Dame» a dépassé toutes nos attentes. En décembre, le traditionnel cabaret de Noël organisé par l'APEL en collaboration avec l'école n'a pu s'organiser en présence des parents. Nous avons profité du spectacle préparé par nos enfants avec leurs enseignantes grâce à une vidéo en ligne. D'autres beaux projets nous attendent : la galette des rois, la chasse aux œufs de Pâques... L'APEL souhaite également s'investir dans le thème du recyclage, sujet retenu cette année dans le cadre du label Eco-école, obtenu par l'école l'année dernière. En fin d'année scolaire, notre traditionnelle kermesse devrait pouvoir se tenir, sous réserve des conditions sanitaires.

Malika Butel

Vice-présidente APEL Notre-Dame

Ecole Eric Tabarly

#ELEVETONBLOB Les élèves ont réalisé la même expérience que Thomas Pesquet

L'école Eric Tabarly a fait partie des 4000 écoles françaises sélectionnées qui a vécu en octobre dernier une expérience scientifique unique : réveiller et élever un blob en classe.

Dans le cadre d'une expérience originale et unique, en lien avec l'astronaute Thomas Pesquet qui a réalisé la même expérience en apesanteur, les élèves de CM de l'école Eric Tabarly ont reçu un blob qu'ils ont dû réveiller et qu'ils ont élevé en classe.

Valérie Billiet, professeur des écoles, à l'initiative de ce projet de classe précise : « Je suis tombée sur un article d'Audrey Dussutour, directrice de recherche au CNRS de Toulouse qui lançait un appel aux écoles volontaires, j'ai tout de suite adhéré à ce projet unique en son genre.

Plusieurs expériences ont ainsi rythmé notre vie de classe, un travail minutieux et très protocolaire : nous avons étudié comment le blob explore son environnement à la recherche de nourriture, comment le réveiller, le faire grossir, comment il se déplace, se fusionne.

Au delà de ces expériences scientifiques, travaillées en groupe de classes qui ont suscité questionnements et interrogations, tout ce travail a fait appel à plusieurs connaissances en français, en maths...

La finalité de ce travail s'est traduit par une exposition visible au sein de l'établissement. Valérie Billiet ajoute : «Les élèves étaient très fiers de cette réalisation».



Un blob, c'est quoi ?

Le **physarum polycéphalum** plus communément appelé blob est un organisme vivant ni animal, ni végétal, ni champignon. C'est un être unicellulaire primitif qui a 500 millions d'années. Il peut atteindre une taille au-delà de 10 m². Il bouge, il mange des champignons. Il est quasi immortel. Il n'a qu'une seule cellule et des milliers de noyaux. Il se déploie par un réseau de veines. Il a des capacités étonnantes comme s'orienter dans un labyrinthe. On parle de forme d'intelligence.



Le restaurant, à la croisée des équipements

En septembre 2021, le conseil municipal votait le projet phare de ce mandat : l'agrandissement du restaurant municipal. Au delà de la réhabilitation de ce bâtiment fonctionnel, découvrez un nouvel espace aménagé, à la croisée des équipements, en cœur de bourg, imaginé par l'agence d'Architecture Louvel.

En effet, ce projet estimé à 2,8 millions d'euros (coût des travaux) couvre un périmètre d'environ 5000 m².

Il comprend : la réhabilitation et l'agrandissement du restaurant municipal, la rénovation de la salle du conseil, la création d'un nouveau bâtiment de 400 m² dédié aux activités et un aménagement paysager...

Sur le parvis : Salle du conseil et bâtiment multi-activités



La salle du conseil est conservée dans sa forme et améliorée acoustiquement et thermiquement. Les menuiseries seront remplacées et des protections solaires extérieures motorisées seront installées pour éviter les risques de gênes visuelles et la surchauffe. Un bardage bois embellira la façade extérieure.

Un bâtiment de 400 m² créé pour des salles multi-activités.

Trois salles d'activités, dont une réservée en priorité au service périscolaire avec des rangements intégrés, seront construites. Des parois mobiles et rabattables seront posées pour offrir une surface libre selon les activités et la modularité souhaitée. Un local d'entretien et un bloc sanitaire seront mutualisés. Cette nouvelle construction permettra de proposer des salles mises à disposition des associations locales.

Le parvis : Le pourtour de la salle des mariages est actuellement sous-utilisé, il sera transformé en jardin du regard, par des plantations adaptées. Le jardin pédagogique de l'école maternelle y sera installé pour faire profiter de cet espace aux enfants. L'accès à la salle du conseil est conforté dans l'axe du parvis. La passerelle et les aménagements permettent de décroisonner ce parvis haut et maintiennent des connections franches pour en favoriser l'usage.

Les flux : Le projet urbain proposé est à la croisée des équipements et aménagements ancrés. La délimitation des flux sera nette entre les espaces libres des piétons de ceux ouverts aux véhicules. Ainsi, le projet urbain comme architectural propose une organisation sur plusieurs altitudes :

- Un point haut accessible, une croisée depuis la Mairie et la Rue du Muguet, qui formalise les liaisons vers le centre-bourg et l'Eglise

- Une connexion évidente à la Maison des Associations, pour l'intégrer dans la réflexion et amorcer les orientations d'aménagement et de programmation, en mettant en valeur la croix de granit et le puits

- Une transition douce vers les écoles et la Médiathèque, en contournant le restaurant scolaire tout au long d'un parcours fleuri, sans traverser l'aire de service des cuisines. Désormais l'accès piétons au nouveau restaurant municipal se fera par la dalle (n+1). En effet, le choix a été d'inverser l'accès des convives, il est plus direct et au plus proche des écoles par un escalier qui le dessert, un accès sécurisé et couvert par la passerelle. L'accès technique dédié aux cuisines se veut maîtrisé, seule la voie de service sera ouverte aux véhicules.

Le restaurant municipal



Le restaurant municipal peut aujourd'hui accueillir jusqu'à 400 élèves. La structure devenue trop exiguë implique l'étalement des services allant de 11h45 à 13h30. Dans la perspective d'une augmentation de la population et l'amélioration du confort des enfants et des services, il fallait réhabiliter ce bâtiment. Aussi, la proposition avance un doublement de la surface dédiée au restaurant. Le bâtiment actuel est amélioré (phonique, acoustique, thermique..) et ré-agencé, une surface complémentaire de 435 m² est créée afin de simplifier les flux pour tous les locaux.

La salle de restauration :

Pour les espaces de vie, la recherche de confort et de développement durable dans le projet se traduit par : une ambiance lumineuse généreuse et maîtrisée en façade et avec protections solaires, des matériaux biosourcés : bois, briques de terre crue; une ambiance acoustique très performante pour un temps de repas agréable pour tous avec un sol qui supprime tous les bruits de chocs (chaises, couverts qui tombent, ...)

L'unité de production

Sur la fonctionnalité des espaces de travail et leur répartition, le projet recherche la simplicité et le pragmatisme tout en prenant en compte le bien-être au travail et le confort. Les principes mis en œuvre offrent de la lumière naturelle et des vues entre les espaces, pour pouvoir se parler durant la journée au fil des tâches à effectuer, la communication étant le maître mot en cuisine..

EN CHIFFRES

Aujourd'hui

En 2025

Capacité d'accueil du restaurant



425 couverts

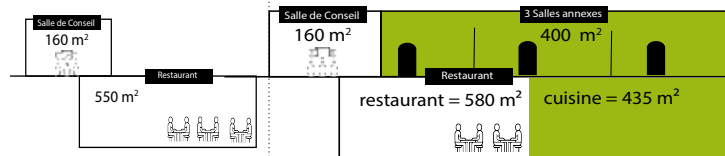


600 couverts extensibles

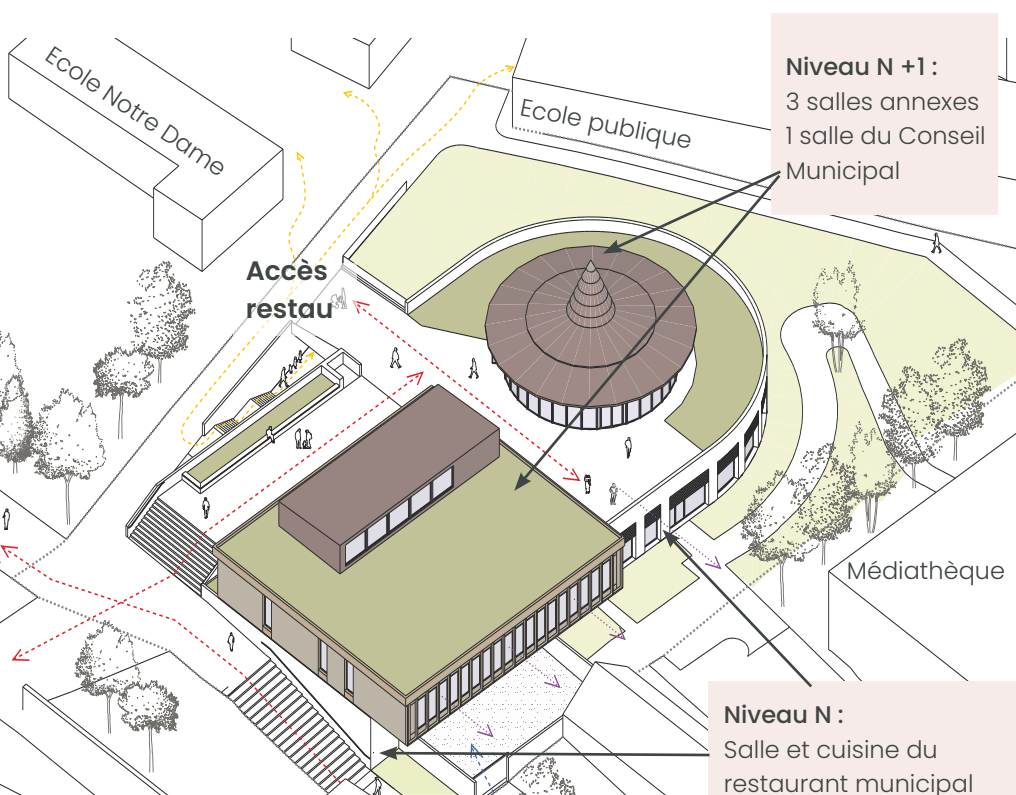
Bâtiment

710 m²

1575 m²



Un service maintenu sur site le temps des travaux



Le projet en BREF

Une valorisation des qualités urbaines et architecturales déjà existantes sur le site et une proposition connectée aux autres composantes et équipements.

Les grands principes :

- Offrir aux élèves et agents un lieu de vie confortable, fonctionnel et pérenne
- Assurer une fluidité des cheminements et flux techniques pour chacune des fonctions du site
- Insérer l'opération dans un contexte urbain et topographique exigeant

Interview

Pierre-Yves Cavé Architecte associé du Cabinet Louvel



L'Agence Louvel, basée à Châteaubourg est une équipe pluridisciplinaire composée de 22 personnes : architectes, ingénieurs techniciens, économistes. Reconnue dans la réalisation d'équipements bas carbone et biosourcés, l'agence Louvel est expérimentée sur les équipements dédiés aux enfants, notamment périscolaires. Leurs propositions architecturales se caractérisent par une forme d'humilité, de respect du contexte et de l'environnement : leur philosophie !

Quel intérêt avez-vous porté à ce projet ?

Nous avons répondu à ce projet car nous y avons vu plusieurs défis à relever : Le premier, la topographie et le contexte urbain exigeants. La salle du conseil municipal, est un élément patrimonial fort de cet espace. Nous avons composé avec, tout en restant dans le choix de l'humilité. Le dénivelé du terrain (environ 4m50) était également l'une des contraintes à prendre en compte. Il fallait dialoguer avec l'existant, trouver une articulation qui s'intègre mais qui ne concurrence pas les bâtiments présents. L'idée n'était pas de proposer un objet seul mais de s'inscrire dans une approche urbaine et architecturale globale. Nous avons certes présenté un projet architectural conforme aux exigences d'équipement de la restauration collective mais nous avons surtout imaginé un projet urbain sur un périmètre élargi : à la croisée des écoles, de la mairie et de la médiathèque. Aussi, l'un des partis pris a été de réorienter l'entrée de la salle de restauration. La passerelle et le cadrage sur le paysage sont des éléments forts de cette composition.

« Ce n'est pas qu'un projet architectural, c'est un projet urbain à part entière »

Comment envisagez-vous le lien avec la Mairie ?

Nous allons travailler en étroite collaboration avec la collectivité. Il est important que les usagers comprennent le bâtiment au quotidien. À nous, avec notre œil d'expert, de mener une réflexion globale, car n'oublions pas que c'est un projet à concevoir pour le long terme. Les besoins d'aujourd'hui ne sont pas ceux de demain... Plusieurs rencontres avec les professionnels de la restauration, les services, les représentants des parents d'élèves... vont rythmer les prochains mois. Nous sommes dans une démarche d'appropriation collaborative de ce projet.

Comment avez-vous répondu aux objectifs énergétiques ?

L'un des intérêts de ce projet, c'est le choix raisonné d'une construction en matériaux biosourcés, une philosophie partagée par l'ensemble de notre équipe. Les choix techniques sont effectués en cohérence avec les objectifs d'Énergie Positive et Bas Carbone, une synthèse entre développement durable et pérennité ou comment placer le bon matériau au bon endroit et en juste quantité. Les matériaux et systèmes employés sont contextualisés, adaptés à la destination des locaux au regard de leurs ambiances et caractères qu'ils soient dédiés au public, techniques ou humides : une enveloppe bois / paille pour les salles d'activités, la terre du site valorisée par la fabrication de briques de terre crue, les toitures végétales et toitures jardin pour maintenir une bonne perméabilité au site, l'isolation en ouate de cellulose pour l'existant, les finitions et ambiances par les plafonds bois acoustiques et parements bois massif. Ces choix sobres et pragmatiques permettent de décarboner le bâtiment. Les énergies renouvelables sont intégrées au projet par le raccordement au réseau de chaleur urbain.

Le staff restaurant



Christophe Legeard a récemment intégré l'équipe du restaurant municipal de Vezin en tant que responsable. C'est avec enthousiasme qu'il participe à l'élaboration du projet de réhabilitation et d'agrandissement du restaurant scolaire

« Nous avons été conviés à participer à une visite d'un restaurant nouvellement rénové à St Méen-le-Grand en novembre dernier. Les élus comme l'équipe ont pu se rendre compte du fonctionnement, des matériaux utilisés. Nous avons pu échanger avec le personnel sur leur ressenti, leur changement d'habitudes de travail... J'attends beaucoup de ce nouvel équipement, essentiel pour le personnel et les enfants».



L'équipe : Christophe, Houïème, Rahima, Max, Franck, Sophie, Marina, Fabienne, Laïla



**Repas de Noël
au restaurant municipal
le 16 décembre 2021**

Dispositif cantine à 1€

Afin de lutter contre la pauvreté, le gouvernement a créé le dispositif cantine à 1 €, une mesure qui vise à répondre aux besoins des familles les plus précaires, qui rencontrent des difficultés pour payer la cantine à leurs enfants. Lors du conseil municipal du 13 décembre dernier, les élus de la ville de Vezin-le-Coquet ont choisi de mettre en place ce dispositif pour faciliter l'accès à une alimentation de qualité au plus grand nombre.

Pourquoi ? Agir pour la prévention et la lutte contre la pauvreté en favorisant l'accès à l'alimentation et en permettant à des enfants de bénéficier d'un repas complet et équilibré. La restauration scolaire participe également à l'apprentissage du vivre ensemble et permet l'inclusion sociale.

Pour qui ? Ce dispositif s'adresse aux familles de la première tranche tarifaire à compter du 1er janvier 2022.

Comment ? La ville va bénéficier d'une aide de l'Etat pour compenser la mise en place de cette tarification sociale : 3€ seront versés à la collectivité pour chaque repas facturé 1€ aux familles concernées. Ce dispositif est donc conditionné au versement de l'aide de l'Etat et est conventionné pour une durée de 3 ans. En cas de désengagement de l'Etat à l'issue de cette période, le dispositif pourrait être remis en question.



Micka, accompagnateur sur le Temps du midi

Depuis la rentrée de septembre 2021, la municipalité a recruté Micka comme animateur intervenant sur le temps du midi au restaurant municipal.

Son rôle est avant tout pédagogique. Il passe entre les différentes tables pour inviter les enfants à goûter chaque aliment et à manger suffisamment pour être en forme pour le reste de la journée. Il les invite également à adopter un comportement respectueux envers les camarades, le personnel, la nourriture et le matériel. Il peut rassurer quand cela est nécessaire, en maternelle par exemple et intervenir en cas de conflit si besoin.

Mobilité

Le Réseau Express Vélo passe à Vezein

Le REV est un projet métropolitain qui consiste à créer un réseau composé majoritairement de pistes cyclables, plus confortables, plus lisibles et plus sécurisantes sur la liaison Rennes - Vezein - le Rheu.



À partir de janvier 2022 et jusqu'au mois de décembre, l'aménagement des 6.6 km du REV commencera depuis la rue du Manoir de Servigné (ZI de Lorient - Ville de Rennes) pour progresser vers Vezein-le-Coquet et pour se terminer rue de Rennes sur le Rheu.

Cette nouvelle section du Réseau Express Vélo offrira une largeur cyclable bidirectionnelle confortable de 3 mètres. Elle sera constituée d'une piste en enrobé, avec une signalisation adaptée spécifique qui informera le cycliste qu'il circule sur le REV. La piste sera également sécurisée par la mise en place de séparateurs en bois, ou de noues (fossé herbeux), pour protéger le cycliste de la voie réservée aux véhicules. La réalisation d'un marquage au sol sur les carrefours permettra également de signaler aux automobilistes le passage de la piste cyclable. Au niveau des entrées charretières, des adaptations de voirie seront réalisées par la mise en place de bordures. Des aménagements de circulation et des déviations seront mis en place sur les différentes sections en travaux. Un médiateur est à votre disposition pour tout renseignement au 06 24 13 60 95 comtravaux@rennesmetropole.fr

Des travaux programmés jusqu'en décembre

Chiffres clés

6.6 km
de voie rev

2.2 m€
Coût de l'opération

Déc 2022
Fin des travaux



Quel bilan pour notre commune ?



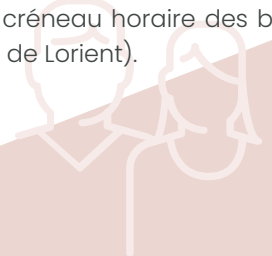
Visite du 22 octobre 2021

Neuf visites Mobilité sur le terrain ont eu lieu sur l'année 2021.

Ces visites ont été riches d'échanges. Les élus ont entendu les besoins des habitants et aussi pu expliquer les possibilités d'actions de la mairie. Des mails ou courriers ont aussi complété ces visites pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer. Nous remercions tous les personnes ayant participé à ces visites.

Le 8 décembre une réunion publique en format visio a été organisée par Mme Renou, élue à la proximité et citoyenneté et Mme Quéméner, élue aux mobilités, pour vous faire un retour sur ces visites et aussi présenter les premières actions sur la mobilité.

Cette réunion publique a été enregistrée et vous pouvez la consulter quand vous le souhaitez via le site internet de la ville. Vous pourrez y découvrir une présentation des actions en faveur de mobilités douces réalisées ou à venir pour les piétons (création de passages piétons, trottoirs sécurisés), apaisement du trafic voiture (ralentisseurs, meilleure identification des stationnements), en faveur des cyclistes (arceaux vélo, contre-sens vélo) et des usagers des transports en commun (l'élargissement de créneau horaire des bus, futur Trambus route de Lorient).



Déchets

De nouvelles actions

Fin d'année 2021, la ville de Vezin a mis en place une expérimentation avec l'aide des services de Rennes Métropole à destination des habitants pour lutter contre les dépôts sauvages. Le dispositif expérimental a mêlé communication, médiation et verbalisation. Une équipe de médiateurs terrain de la Direction des déchets de Rennes Métropole s'est rendue régulièrement sur quelques PAV Ciblés. La ville de Vezin a nommé des personnes assermentées qui ont verbalisé quatre contrevenants à hauteur de 135 €. La mise en place de rubalises jaunes délimitant les encombrants au pied des PAV a dû avoir l'effet escompté, car les techniciens ont noté avant les fêtes moins d'encombrants...



La déchèterie ouverte désormais le vendredi après-midi

A la suite de la requête du comité consultatif déchets, Rennes Métropole annonce que depuis le 1^{er} janvier 2022, la déchèterie de Vezin est ouverte les vendredis après-midi : l'hiver de 14h à 17h et l'été de 14h à 18h.

→ **CONTACT**
0 800 01 14 31
dechets.rennesmetropole.fr

Habitats durables

Le 9 octobre dernier, les élus étaient invités à participer à une visite organisée par Rennes Métropole avec pour thème « retour sur 50 années d'aménagement, et demain? »



Plusieurs visites d'opérations d'urbanisme ont été organisées à Acigné et Brécé. Le but étant de sensibiliser les élus à plusieurs modes de constructions : maisons passives, immeubles en ossature bois, future rénovation urbaine du centre ville de Brécé...

O. Dehaese (vice président Energie),
M. Hervé (Conseiller Délégué aux formes urbaines),
A. Quéméner.



Visite des ambassadeurs du tri sur le marché

OPÉRATION SAPIN MALIN :

Après les fêtes, venez broyer votre sapin à Vezin-le-Coquet. Un enclos place du centre commercial sera installé pour le dépôt dès le lundi 10 Janvier. **Le broyage sera organisé par les services de la ville le 14 janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.** Vous pourrez apporter votre sapin ainsi que des sacs pour repartir avec du broyat, idéal pour pailler vos parterres.

PARC BOARÉ, rue des Bruyères, une passerelle a été rénovée par les services techniques, un passage fréquenté notamment par les scolaires.



Gymnastique Volontaire

Au service du sport- santé...

L'actuelle pandémie et ses conséquences sanitaires ont profondément marqué la vie de notre association lors de la saison 2020-2021 qui n'a pu se dérouler comme cela aurait été souhaitable. C'est ainsi que de nombreux cours ont dû être supprimés et que les autres ont été pour l'essentiel proposés en distanciel. Ainsi, le nombre de nos adhérents a fortement chuté et ils n'étaient plus que 42 la saison passée.

Une reprise encourageante pour la saison 2021-2022

Cette reprise s'est traduite par un nombre d'inscriptions en sensible progression puisque l'association compte actuellement 66 membres dont 30% d'entre eux sont de nouveaux adhérents. Les contraintes liées au respect des gestes barrières et au contrôle à chaque séance des passes sanitaires n'ont pas eu d'effet négatif et la participation reste stable depuis le début de la saison.

Le cours de Pilates : Ce nouveau cours a vu le jour chaque lundi soir de 20h30 à 21h30 ; il est assuré par une animatrice titulaire d'un diplôme relatif à l'enseignement de cette discipline. La méthode Pilates a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entre-



tien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques. Elle est par ailleurs accessible à toutes les catégories d'âge et la notion de sport-santé y trouve là tout son intérêt. Le Pilates est pratiqué depuis la reprise de septembre par une quinzaine d'adhérents de différentes catégories d'âge, satisfaites et fidèles au rendez-vous. Les

« Il est toujours possible de s'inscrire et de bénéficier de 2 séances gratuites »

inscriptions au club sont possibles durant toute la saison et permettent de participer à 4 des 5 cours proposés chaque semaine hors vacances scolaires. La carte « Sortir » est acceptée!

→ **CONTACT**
02 99 64 71 98
president022@epgv35.fr

Vezein Fitness

une rentrée sportive réussie !



Depuis notre reprise en septembre, Vezein fitness a retrouvé tout son dynamisme et son enthousiasme pour des moments intenses en sport. C'est avec un immense plaisir que nous avons retrouvé nos fidèles adhérents et salué également l'arrivée de nos nouvelles « recrues » ! Malgré les conditions sanitaires imposées depuis la rentrée, vous êtes nombreux à participer activement aux multiples cours orchestrés avec beaucoup de talent et de professionnalisme, par notre coach sportif Ivonne ! Alors si vous hésitez encore à nous rejoindre, sautez le pas et venez tester une, voire deux séances gratuites et sans aucun doute vous trouverez les cours qui vous permettront de satisfaire vos envies et de vous défouler dans la bonne humeur.

Agenda : Nous vous convions à notre Assemblée Générale organisée le vendredi soir 28/01/2022 autour d'une galette des rois.

Infos pratiques : Règlement : par chèque, chèques vacances, coupons sport, carte Sortir. Inscriptions tout au long de l'année

→ **CONTACT**
06 81 40 16 73
vezein.fitness@gmail.com

Les Copains de la planche

10 ans, ça se fête !

L'association, créée le 24 juillet 2012, a pour but de promouvoir la culture traditionnelle des provinces françaises par la musique, le chant et la danse.

Les activités en 2020 et 2021 ont été modulées en fonction de l'évolution de la pandémie du COVID.

10^{ème} anniversaire fêté le 3 avril !

À la salle des fêtes de Vezin, les copains de la planche fêteront leurs 10 années d'activités le 3 avril 2022. Cette après-midi festive sera placée sous le signe de la convivialité et sous forme familiale (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans) avec nos amis musiciens de 15h à 21h.

L'AVDMB reprend du service

L'Association Vézinoise pour un Développement Maîtrisé du Bourg se mobilise pour les vezinois ! Créée en 2006 par Monsieur Jean Viart, l'AVDMB s'investit pour un développement urbain et économique intelligent au service des citoyens de la commune. La défense et la conservation du patrimoine, de la qualité de vie et du cadre de vie des vezinois, sont au cœur des préoccupations de l'association, qui souhaite ardemment offrir aux habitants bien-être et sécurité. La première action de l'AVDMB cette année a été de demander une annulation du projet Nexity/Espacil. Cette demande, qui s'est vue refusée, a été motivée par son impact sur le centre-ville. En effet, ce projet immobilier aboutira à la destruction du contour de l'église tel que nous le connaissons aujourd'hui. L'association a également organisé un rassemblement citoyen afin de demander une réunion de concertation entre les vezinois et les élus - réunion obtenue et tenue le lundi 6 décembre à la salle bleue. Instaurer régulièrement des moments d'échanges entre les habitants et leurs représentants semble un élément essentiel à la santé d'une ville à laquelle l'AVDMB souhaite contribuer. De nouvelles actions se tiendront en 2022. L'AVDMB vous souhaite à tous une bonne année.

→ CONTACT
contactavdmb@gmail.com 



Le programme musical sera riche et diversifié :

- Natalan avec les danses traditionnelles folk (polkas, mixers, cercles, mazurkas, valse, scottisches, bourrées du Berry et bourrées d'Auvergne).

- «Bibiche et la Rapiette» (groupe bordelais) avec les danses du Grand Sud Ouest, de Gascogne et Basques (Rondeaux, Congos, Fandango, Kax Karrot, Pas de Luxey, Polkas, Mazurkas landaises, Courante de Gascogne, danses «jeux»...)

Sans oublier Les Copains de la Planche avec leur répertoire complet de Bretagne, du Pays Nantais, de Vendée... La sonorisation sera assurée par M. Fabrice Demarchi. N'hésitez pas à l'inscrire dans votre agenda.

→ CONTACT

Armelle Pion : 06 82 37 25 12
copainsdelaplanche@free.fr

Vezin Activités Loisirs



Après de longues absences, l'association LE V A L est très heureuse de se retrouver depuis le 14 septembre tous les mardis après-midis à la salle polyvalente de 14h à 18h avec leurs fils, aiguilles, crochets etc...

Nous avons confectionné un vide poche sapin, étoile, bonhomme de neige.

→ CONTACT
cricri.collette@free.fr



VIE ASSOCIATIVE

1001 notes

En chœur pour la commune



Après une rentrée réussie, malgré les circonstances, nous avons accueilli de nombreux nouveaux choristes et apprécié le retour d'anciens chanteurs. Mille et une notes, toujours impliquée dans la vie de la commune, a participé à l'animation du repas des Sages avec quelques chants aimés par les convives. De même, le 10 décembre, lors de la soirée « Évolution des écoles primaires de la commune au XIX et XX siècle », une vingtaine de choristes a illustré la présentation par des chants en lien avec le thème. Répétitions le mardi au Tempo de 20h30 à 22h15

→ CONTACT

1001notes.wix.com/vezin

1001notesvezin 

L'Amitié Vezinoise



En cette fin d'année 2021, le groupe Vezin, Histoire et Patrimoine de l'Amitié vezinoise a organisé deux soirées consacrées à la restitution de recherches sur l'histoire des écoles primaires de Vezin. De nombreuses personnes ont pu participer à la conférence du 26 novembre et à la restitution des interviews d'anciens élèves, des chansons avec 1001 notes » et du film « le maître d'école » réalisé par le Club Photo Vidéo, le 10 décembre.

Le jeudi 10 mars 2022, l'association L'amitié Vezinoise organise à l'occasion de son cinquantième anniversaire un repas de printemps.

Association Musicale de Vezin

La Batterie au cœur du rythme

La batterie est un instrument composé de plusieurs percussions jouées par un seul musicien. Le batteur doit donc apprendre la coordination afin de pouvoir jouer des polyrythmies riches en sonorités et complexes dans la synchronisation des membres supérieurs et inférieurs. L'apparition de la batterie telle que nous la connaissons aujourd'hui, est directement liée à la naissance du jazz. L'invention des accessoires tels que le pied de caisse claire et la pédale de grosse caisse a permis à un seul musicien de jouer plusieurs éléments en même temps. Au fil du temps et selon l'évolution des styles de musique, l'instrument s'est enrichi de cymbales : « Charleston » jouées avec une pédale, cymbale « ride » pour le rythme, cymbale « Crash » pour l'accentuation puis des toms de tailles différentes pour obtenir des sons différents. La batterie donne le tempo à un morceau de musique et accompagne très souvent un groupe dans des styles divers : variété, rock, jazz, latino, musiques actuelles.



Léo à la batterie et Hèlène, sa maman au piano accompagnés de leurs professeurs Martine et Hugo.

Pétanque Club Vezinois

Fin prêt pour 2022 !

Après une saison 2021 raccourcie et de rares championnats, l'association a élu, lors de son assemblée générale du 27 novembre dernier, un nouveau bureau essentiellement vezinois.

L'association est présidée par Christophe Esnault, accompagné de Yvonne Kermarec. Guy Bardot et Marcelle Courtay en sont les secrétaires. Jean Michel Bufferand et Pierre Lefeuvre en assureront la trésorerie. Enfin, 6 autres membres composent le conseil d'administration afin d'assurer le bon déroulement de l'année à venir. Malgré une forte baisse du nombre de licenciés : 71 en 2021 contre une centaine les années précédentes, l'association pré-

pare activement la saison 2022.

Si vous êtes intéressés par une activité ludique, conviviale et intergénérationnelle, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle Emeraude le lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h ainsi que le mardi de 18h à 21 h.



L'équipe 1 et 2 seniors

Au programme

En janvier : création ou renouvellement des licences

7 janvier : galette des rois

9 et 10 avril : championnat départemental triplettes - 128 équipes seniors

2 juin : challenge Michel Boisivon 128 équipes vétérans

11 juin : fête du club

De novembre à février : 10 concours d'hiver en salle - 40 triplettes
Championnats des clubs vétérans et seniors (à définir)

La Vallée Vezin

Reprise de nos activités

Notre traditionnel repas de l'association a eu lieu le 2 octobre dernier pour le plus grand plaisir des 52 participants! Nous avons pu enfin nous retrouver et partager un excellent Tajine préparé par le traiteur local, l'Un des Sens. Je ne vous cache pas la joie pour moi, en tant que président, de voir les gens s'amuser et passer un bon moment après ces presque deux ans de pause. Et c'est avec bonheur qu'une vingtaine d'habitants du quartier se sont retrouvés le 6 novembre dernier pour un après-midi pétanque et le verre de l'amitié entre voisins. 2022 s'annonce bien et nous nous projetons déjà sur nos futures animations de quartier. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à me contacter pour plus d'informations.

Benjamin Butel, Président de l'association

→ CONTACT

presidence.la.vallee.vezin@gmail.com

associationlavalleevezin.wordpress.com

Vezein Vert Avenir

Un des buts de l'association Vezein Vert Avenir est de vous faire découvrir le patrimoine naturel et bâti de la commune. Comme chaque année, elle a proposé une sortie d'automne le 17 octobre dernier. Par un temps ensoleillé, les vezinois sont venus nombreux arpenter les rives du ruisseau de la Rosais. Plus de 80 personnes ont écouté avec attention Lætitia Citeau, experte des milieux aquatiques et du bocage. À la lumière des connaissances actuelles sur les notions de maintien de la biodiversité, de continuité écologique et de préservation de la qualité de l'eau, Lætitia Citeau a pu faire prendre conscience aux participants des stigmates laissés par 50 ans d'urbanisation. Un certain nombre d'aménagements envisageables ont été évoqués par l'experte. L'association espère que les membres présents de la municipalité prendront en compte les recommandations et les enjeux de la restauration du ruisseau. La promenade s'est terminée aux étangs de Boaré, poumon vert au cœur du bourg, espace naturel boisé très prisé des Vezinois. L'après-midi s'est achevé de façon conviviale autour d'un goûter et en musique ! L'association mène une action pour une réhabilitation de la fontaine Saint Méen. La première étape étant l'acquisition d'une parcelle de terrain pour redonner la visibilité à cette fontaine, témoin de notre histoire, située en limite du parc de Boaré.

→ CONTACT

vva-asso@outlook.fr



VIE ASSOCIATIVE

Douze Lunes

Ravie

L'association Douze Lunes est ravie d'accueillir de nouveaux participants à ses ateliers en cette nouvelle saison :

- Depuis le mois de septembre 4 cafés philo ont eu lieu à la médiathèque de Vezin, réunissant à chaque fois une dizaine de personnes. Ces cafés philo ont lieu une fois par mois le vendredi matin de 10h à 11h30. Celui du **14 janvier** se déroulera sur le thème : «On ne naît pas femme on le devient». Sur inscription, tarif 10 €, au Tempo.

- Un cercle de femmes pour se rencontrer soi et les autres a lieu un jeudi par mois, Adèle Le Gall, artiste et créatrice de bijoux et Alice Bailly, psycho-énergéticienne, proposent aux femmes un espace pour se déposer par la parole, relâcher le mental par la méditation, les ten-

sions du corps en le mettant en mouvement et explorer sa créativité grâce à différentes techniques (écriture, collage, ...). Aucun savoir-faire particulier n'est requis pour participer. Tarif : 30 €, à la salle Mosaique au Tempo. Prochaines dates : **jeudis 27 janvier et 24 février à 19h30.**

Contact : lecercleledesgeantes@gmail.com / 06 42 74 00 28

- Les ateliers créativité et bien-être sont des ateliers de développement personnel par les arts créatifs pour lâcher prise, ventiler ses émotions, se relaxer, être à l'écoute de soi de façon originale et créative (dessin, peinture, collage, écriture...), faciles à pratiquer et accessibles à

tous. Des outils concrets et ludiques qui pourront devenir de bons alliés dans votre quotidien pour être encore mieux dans votre vie. Ils ont lieu **2 jeudis par mois** de 20h à 21h30 au Tempo à Vezin, ou en ligne **2 vendredis par mois** de 10h à 12h. Un stage par trimestre sur le thème des saisons, le prochain le 20 mars de 10h à 12h est organisé.

Toutes les infos sont à retrouver sur le site.

→ **CONTACT**
douzelunes.fr



Toujours plus d'ateliers proposés



Les ateliers philo honorés

Le 3 novembre 2021, Marie David, animatrice des ateliers philo (Douze Lunes) a été reçue par le député Monsieur Bachelier au Palais Bourbon à Paris. L'initiative de ses ateliers animés au sein de l'Ecole Notre Dame à Vezin-le-coquet en 2020 a été saluée. « Ils ont eu lieu avec l'Association Douze Lunes dont je fais partie depuis 2 ans. Monsieur le député, a tenu à me remercier pour cette initiative citoyenne et démocratique permettant de développer l'esprit critique des enfants. Nous avons pu échanger sur ses fonctions ainsi que sur le fonctionnement de l'Assemblée Nationale et enfin, nous avons visité l'ensemble du Palais Bourbon. J'ai eu le privilège de pouvoir assister à une partie du débat au sujet du passe sanitaire dont discutaient les députés au sein de l'hémicycle. De ce séjour, je retiens l'importance du débat démocratique au sein de notre République ainsi que la rencontre avec M. Bachelier qui a à cœur d'être proche de ses concitoyens » précise Marie David, praticienne en philosophie, conceptrice et animatrice d'ateliers de philosophie pour tous.

→ **CONTACT**

06 65 25 05 89 / www.latelier-philo35.fr



La compagnie de Thalie

Pour les boutons d'or

Depuis début septembre, la compagnie de Thalie répète activement «Paul m'a laissé sa clé !» une comédie en 2 actes de François Scharre. Une histoire où tout s'embrouille suite à un cambriolage...

La compagnie de Thalie versera les bénéfices des représentations à l'association «les boutons d'or».

L'association aide les personnes en cours de chimiothérapie.

Isabelle Noury, présidente de l'association précise : « Certains traitements nécessitent de la glace aux poignets et aux chevilles pour éviter les effets secondaires du traitement : perte des ongles et fourmillements. Et depuis début 2019, je confectionne des petites pochettes que j'ai surnommées les bracelets d'Isa... Malheureusement, il en faut tellement. Je fournissais au Centre Eugène Marquis ces petits kits à mes frais. Aujourd'hui, l'association a besoin de fonds pour continuer à acheter du tissu, fil, velcros. Tous ces matériaux coûtent et seule je n'y arrive plus donc avec le soutien de ma fille, de ma famille et d'amis nous avons créé les boutons d'or.»

→ CONTACT

06 46 33 84 32 / lesboutonsdor.assoc@gmail.com
lacompaniedethalie@orange.fr / lacompaniedethalie.free.fr



Dates des représentations :

- Sam 22 (20h30) et dim 23 janvier (15h)
- Sam 29 (20h30) et dim 30 janvier (15h)
- Sam 5 (20h30) et dim 6 février (15h)
- Salle des fêtes de Vezin-le-Ccoquet
- Tarifs : plein 6€ ; réduit 3€ ; Cartes sortir : adultes 2,50€ et moins de 18 ans 1,50€
- Pas de réservations
- Passe sanitaire obligatoire

L'ensemble des associations vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 !



Marché en fête

Vendredi 17 décembre le marché était en fête à Vezin. Les élus et les commerçants se sont associés pour programmer autour du marché habituel : une animation musicale avec « Passe Moi le Celte », un atelier créatif pour les enfants, des idées cadeaux, une dégustation de marrons chauds et le passage du père Noël...

Zac de Lorient Aux enchères !



Depuis l'été 2021, une étude de commissaires-priseurs a intégré de nouveaux locaux, zone industrielle de Lorient. Maître Pierre-Guillaume Klein propose des expertises gratuites les mercredis sans rendez-vous de 9 h 30 à 12 h 30, et sur rendez-vous certains samedis de 10h à 12h. Des ventes aux enchères sont également organisées dans ce lieu, un calendrier est accessible en ligne via le site internet
→ **CONTACT** 173 bis rue de Lorient
02 30 96 91 10 / www.oep.fr

Le relais des princes

La brasserie Les 3 singes laisse place à un nouveau restaurant bistrannique à la sortie de Rennes : le Relais des princes. Situé 9, rue de Montigné. ZI des trois marches (route de Lorient) à Vezin-le-Coquet. Il est ouvert du lundi midi au vendredi soir.
→ **CONTACT** 02 99 14 69 76



Dj Rythmix

Freddy Blondeau, un vezinois de 30 ans, a créé son entreprise de Dj Animateur pour vos événements (mariages, baptêmes, anniversaires, entreprises ou associations). Ingénieur du son en studio d'enregistrement fin des années 2000, il s'est formé dans l'événementiel en temps que Dj animateur « *J'ai toujours aimé le contact avec les gens, transmettre des émotions... je peux me faire discret sans prise de parole au micro ou animer votre événement, selon votre convenance* ». Prestation sur devis à partir de 300 €.


→ **CONTACT**
06 60 96 00 40 / rythmix.dj.evenement@gmail.com

Sur le marché Un nouveau traiteur

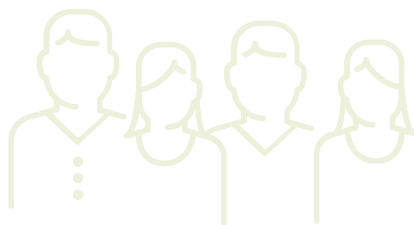
Hedy Millot, 39 ans, vezinoise s'installe comme traiteur spécialisé en samoussas et accras avec l'enseigne «S&A en Foly»

Depuis le mois de novembre la commerçante ambulante est présente sur le marché le vendredi après-midi et le dimanche de 8h30 à 12h30 au centre commercial de Vezin. Des samoussas, des accras en veux-tu en voilà ! Au curry, camembert, boudin... Faites votre choix du classique au plus original, il y en a pour tous les goûts. Elle précise : « J'ai plus de quinze années d'expérience dans la cuisine, tous mes produits sont fabriqués maison. Un voyage aux Antilles m'a fait découvrir les épices, aussi je suis toujours à la recherche de saveurs et de mélanges inédits.» Elle propose également des punches. En complément de sa vente sur les marchés, elle peut également assurer un service traiteur pour des repas clef en main. La livraison est possible, gratuite sur Vezin. Elle a développé une gamme végétarienne très appréciée des clients.



→ **CONTACT**
06 24 58 21 00 / 35SAF 
www.samoussas-accras.fr

Maison Noum



De la décoration à la mode

Des objets de décoration d'intérieur, d'artisanat et des accessoires aux lignes simples et créatives dans une dynamique de mixité et de partage entre les générations et les cultures.

Xivin Norasingh, Vezinois de 45 ans, a laissé son métier de directeur commercial d'une marque de décoration pour se lancer comme créateur avec sa boutique en ligne «Maison Noum». Véritable association culturelle, la «Jeune Maison» réunit le style à la française et la joie du Sud-Est asiatique. Inspiré par sa mère, couturière, par la mode et la décoration, Xivin renoue aujourd'hui avec ses origines laotiennes, afin de faire de nouvelles rencontres et

de partager son univers. Il est attaché à concevoir des objets à des prix abordables, en série limitée. Ses tissus sont labellisés bio oeko-tex parce qu'il a à cœur de participer à l'effort de produire mieux et écologique.

Les collections maison, accessoires et kids sont toutes fabriquées localement. Il ne se lasse pas des tissus et objets hauts en couleur de son enfance et souhaite les faire découvrir.



→ **CONTACT**

06 72 86 08 40



www.maison-noum.com

contact@maison-noum.com

Coiffure à domicile

Anais Godard, 26 ans, s'est dernièrement installée à Vezin-le-Coquet comme coiffeuse à domicile.

Elle précise : « Je suis coiffeuse depuis 11 ans et passionnée par mon travail. Après avoir collaboré pendant 5 ans avec l'enseigne Franck Provost ce qui m'a permis de me perfectionner, j'ai décidé de me lancer en tant que coiffeuse à domicile. J'exerce sur Vezin-le-Coquet et jusqu'à 15kms aux alentours, à votre domicile pour votre confort, à l'horaire qui vous convient.» Tous types de prestations de coiffure sont proposés pour femmes, hommes & enfants (shampooing, soin botox, coupe classique, brushing, couleur, balayage, ombré hair, coiffure de mariée et patine).

Pour tout besoin d'informations, consultez la page professionnelle Facebook et le compte professionnel Instagram.



→ **CONTACT**

06 03 04 33 33

A&K coiffure à domicile



La marseillaise Isabelle Piacentino, coiffeuse à domicile pendant plus de 40 années a posé ses valises à Vezin et propose ses services de coiffure à domicile.

A 56 ans, Isabelle à l'accent chantant, assure toutes les prestations classiques en utilisant des produits naturels. Elle propose également des soins énergétiques (Reiki). Elle reste disponible et à votre écoute.

→ **CONTACT**

06 81 65 96 50

piacentinoisabelle@gmail.com

Erratum Vezin Malin (sept 2021) : Cabinets de kinésithérapie

14 rue Clos Perrigault, 02 99 64 52 95

10 rue Belle Epine, 02 99 64 79 16

EXPRESSION DES GROUPES

Vezein solidaire et durable

DES ACTES FONDATEURS

Une action municipale s'inscrit dans la durée, le mandat dure six ans et nous devons aussi agir en fonction d'engagements pris au fil des mandatures précédentes. Il faut être patient car tout notre programme ne sera pas réalisé en un an.

Les investissements de l'année 2021 ont été autofinancés participant ainsi au désendettement de la commune : travaux d'accessibilité et d'entretien dans les salles de sports, acquisition de deux pavillons en prévision du renouvellement urbain, travaux dans les écoles etc...

Nous serons en bonne position pour négocier avec les banquiers les emprunts nécessaires au financement des équipements à venir. Nous allons au-devant de la population notamment dans le cadre du plan de mobilité, des rencontres par quartier, du forum intergénérationnel, du budget participatif.

Nous avons réalisé des aménagements pour sécuriser les déplacements piétons vélos, notamment les potelets le long de la piste cyclable et chemin piétonnier, des créations ou aménagements de passages piétons sécurisés, et arrêté un plan de déplacements doux. Nous travaillons régulièrement avec les élus et les différents services de Rennes Métropole, voirie, déchets, droits des sols.

L'installation de bornes ultra rapides de recharge de véhicules électriques, sera vite un service indispensable à nos concitoyens. Ceci a contribué à valoriser notre commune au niveau national. Un autre acte fondateur a été l'inauguration de la Micro-Folie.

L'image de Vezein à l'honneur c'est très positif et valorisant pour nous tous, contrairement à l'image négative donnée par certaines personnes.

La réunion publique du 6 décembre « Vivre aux Champs Bleus » sera l'occasion d'un échange avec les citoyens, un article du Vezeinois développera ce temps de dialogue. Nos outils sont la prévention, la médiation, l'éducation et, quand c'est nécessaire, l'intervention des forces de l'ordre. La présence importante de la gendarmerie sur notre territoire, a apporté le calme dans nos quartiers, mais nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux actes de délinquance. Sans tomber dans la psychose, chacun de nous doit être vigilant et contacter la gendarmerie par le 17 si nécessaire.

Cette citoyenneté est indispensable pour conserver ce qui nous rassemble, le bien vivre ensemble.

Nous espérons que la cinquième vague du Covid sera la dernière afin de vivre normalement et nous souhaitons que l'année 2022 vous apporte joie, réussite et bonheur !

Eco-Construisons Vezein

Élus d'opposition, notre investissement n'en demeure pas moins complet pour suivre les dossiers communaux malgré le peu d'informations dont nous disposons. Notre tâche consiste donc à tenter de faire valoir nos propositions et moderniser le conseil municipal : enregistrement audio, régularisation d'une incompatibilité professionnelle et municipale...

Côté Urbanisme, la majorité a présenté plusieurs modifications à la version de 2019 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Sur 9 propositions, 2 seulement ont fait l'objet d'une délibération, et sauf erreur de notre part, aucune présentation aux conseillers ni au public n'a été faite en amont, hormis une invitation à participer à une réunion de Rennes Métropole le 18 mai dernier. Nous vous invitons à vous exprimer lors de l'enquête publique prévue au 1er Janvier 2022.

Dans le même sens, le PLH (Plan Local de l'Habitat), en cours de réécriture, engagera la commune de 2023 à 2028 sur le nombre de logements à réaliser, leur typologie et leur mode de construction. Il prendra la suite de l'actuel plan qui a été prolongé de 2020 à 2022, une fois

de plus, sans information de la majorité sur les engagements pris et bien sûr sans fourniture de bilan sur la période écoulée. À part une invitation en novembre pour participer à l'enquête citoyenne fin 2021, aucune présentation n'a été faite.

En réponse aux questions de vezeinois sur Facebook, c'est bien le maire qui valide les permis de construire après instruction de Rennes Métropole. Nous vous invitons à soutenir notre action pour que la majorité présente ses modifications et engage le dialogue indispensable avec les citoyens. Dialogue et gouvernance collégiale ne sont pas ses points forts malgré ses promesses électorales. Concernant les circonstances des choix du bouleversement prévu Contour de l'Église, vous pouvez nous joindre par mail à ecoconstruisonsvezein@gmail.fr ou par courrier au local « Jeunes ».

La réunion publique du 6 décembre sur les incivilités et des actes de malveillance à Vezein, a montré une fois de plus, la manière peu constructive de la mairie de répondre aux attentes des vezeinois : choix de la salle trop petite pour réunir tous les habitants venus, long temps

Etat civil

Naissances

- 25/09/2021 JABEA Lynn-Ora
- 29/09/2021 HARDOÛIN Ellie
- 10/10/2021 ID AHMED Haythem
- 02/11/2021 AMBOULOU Samuel
- 02/11/2021 BELLEBON Théo
- 26/11/2021 DUBOIS SZEBERÉNYI Lison
- 01/12/2021 BIDAN Emile
- 01/12/2021 DE LA TULLAYE Blanche

Mariages

- 18/09/2021
HUBERT Antoine et NAJIB Jihane
- 16/10/2021
CHARRIER Jérôme et PORTIER Katell

Décès

- **DENIS Marie-Thérèse née LE BARS**
29/08/2021 - CESSON-SÉVIGNÉ - 93 ans
- **BARBOU Yvan**
06/10/2021 - RENNES - 62 ans
- **LEBERT Georges**
19/10/2021 - SAINT-GRÉGOIRE - 94 ans
- **ROUAULT Claude**
25/10/2021 - RENNES - 84 ans
- **LETELLIER Jeannine née CRESPEL**
27/10/2021 - SAINT-GRÉGOIRE - 86 ans
- **LÉGIER Michèle**
18/11/2021 - RENNES - 67 ans

La municipalité adresse ses condoléances aux familles des anciennes conseillères municipales : Michèle Legier (élue de mars à juillet 2020) et Anne Genetay (élue de 2014 à 2020).

passé sur la répression et pas assez sur la prévention, peu d'écoute...

Nous terminerons par une pensée pour notre colistière Michèle LEGIER disparue trop rapidement en novembre dernier ainsi qu'à sa famille et à Daniel.

Nous souhaitons à tous les vezinois, une bonne année 2022.

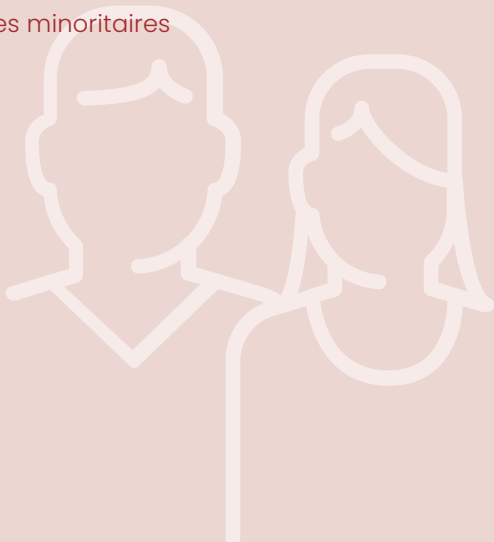
Bilan de la 1^{ère} année de mandat

La fin de cette première année de mandat sonne l'heure du bilan et il est ainsi venu le moment, en tant qu'élues de l'opposition, de faire un point sur le fonctionnement des instances municipales.

En effet, même si dans le principe les élus d'opposition ont des droits reconnus dans le Code Général des Collectivités Territoriales, la pratique est, elle, somme toute différente. Les décisions des différentes commissions sont actées en amont et déjà adoptées avant toute délibération. Le Conseil municipal n'est quant à lui qu'une chambre d'enregistrement, éludant toute velléité de discussion. Le constat à dresser pour cette première année est donc simple : Nous sommes loin des annonces de campagne vantant les mérites de la démocratie participative, le dialogue ou encore, l'écoute. Au-delà de ce mode de gouvernance contestable, nous regrettons également, l'absence de gestion prévisionnelle des finances de la commune, l'absence d'un plan pluriannuel d'investissements, points pourtant essentiels à la bonne gestion de la collectivité. Nous continuerons à siéger et faire entendre nos idées, nos propositions et faisons le vœu de pouvoir travailler ensemble dans l'intérêt général de la commune.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2022.

Les élues minoritaires



→ CONTACT

Mairie, 02 99 64 52 78
mairie@ville-vezinlecoquet.fr

Médiathèque le Tempo

Prix Tempo

Dans le cadre du prix Tempo, les Vezinois ont eu le plaisir de rencontrer, la grande gagnante Alexandra Koszelyk, autrice du livre «À crier dans les ruines» (prix du meilleur roman des lectures Points 2021). Le prix Tempo #2 continue avec une sélection de 5 romans récents courts et facile à lire.

L'idée de ce prix est de valoriser des maisons d'édition petites par leur taille mais grandes par la qualité de leur travail éditorial. Les romans sont porteurs d'un message, d'une réflexion.

Vous souhaitez participer à ce prix, rien de plus simple : rendez-vous à la médiathèque avec Mandana.



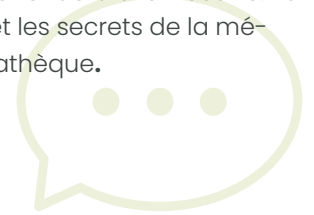
Le mercredi tout est permis

Chaque mercredi de 15h à 16h, la médiathèque te propose une activité : Ecouter, créer, regarder, jouer, cuisiner, bricoler... De septembre à décembre, nous avons créé des co-collages, customisé des Jocondes, écouté des histoires, joué à des nouveaux jeux de société. Regarde le programme et viens vite nous rejoindre.



Dans la peau d'un bibliothécaire !

Tu as plus de 11 ans, viens découvrir et explorer avec Hélène, le temps d'un samedi le métier de bibliothécaire. Tu pourras, découvrir les coulisses et les secrets de la médiathèque. Inscription à la médiathèque.



Do you speak English ?



Chaque vendredi de 19h à 21h, Feras et ses étudiants se retrouvent pour Parler Anglais. Chacun avec son niveau de langue peut s'exprimer, être corrigé afin de progresser. Vous souhaitez rejoindre la « Team », nous vous attendons à la médiathèque.

→ CONTACT

Tel : 02 99 78 71 04

mediatheque@ville-vezinlecoquet.fr

Médiathèque Vezin



Merci !

La médiathèque remercie l'équipe des bénévoles pour leur investissement durant l'année 2021 !

Merci à Patricia, Claire, Véro, Sylvie, Julie, Chantal, Germaine, Hugo, Gaëlle, Catherine, Linda, Jean-Pierre, Annick, Hedvige, François, Sylvie, Michel, Nadine, Nathalie, Stéphanie...



La Micro-Folie s'installe au Tempo

Une première en Ile-et-Vilaine. Découvrez à la médiathèque, un nouvel espace culturel et numérique inauguré le 26 novembre !

L'inauguration : Vendredi 26 novembre, la première Micro-Folie d'Ile et Vilaine a été inaugurée au sein de la médiathèque du Tempo à Vezin. Le maire, René-François Houssin, s'est dit « très fier que Vezin soit la première ville Bretilienne à accueillir les Micro-Folies. » « Cela ne m'étonne pas. Et c'est révélateur du dynamisme et de l'identité particulière et plurielle d'une ville innovante dans le champ culturel », a confié Armelle Billard, vice-présidente du Conseil Départemental. Alain Malingre, adjoint à la culture et à la communication : « Ce Musée-numérique permet, par sa proximité, l'accès à la Culture pour tous. En rapprochant les lieux de savoirs des Territoires, il affermit sa fonction sociale par la démocratisation des arts et des sciences et corrige les inégalités ».



Pourquoi à Vezin ?

Pour la municipalité, le projet « répond aux enjeux culturels du territoire ». Le ministère de la Culture cible tout particulièrement « les territoires culturels prioritaires, les bassins de vie les moins bien dotés en équipements culturels ».

De quoi est composée la Micro-Folie ? Elle est articulée autour d'un musée numérique. Le public a ainsi accès à une banque de données digitales. Elle est constituée de plus de 1000 chefs-d'œuvre, de retransmission de films et concerts. Autant de ressources numérisées en très haute définition. Ce musée est complété d'une borne de réalité virtuelle. L'exploration de nombreux univers est possible à 360°.

Concrètement que peut-on y découvrir ?

Grâce à une collection issue des institutions nationales, il est possible de se plonger en plein cœur du château de Versailles, du centre Georges-Pompidou ou encore du musée du Louvre. Il est possible de profiter de la Micro-Folie en visite libre ou en mode conférence avec un coordinateur. Les ressources numériques sont accessibles par vidéo projection sur

La 145^e installée mais la première en Ile et Vilaine

Qu'est-ce qu'une Micro-Folie ? Projet inspiré par le parc culturel parisien de La Villette, Micro-Folie est le nom d'un espace culturel et numérique. Il est propice à la découverte, la diffusion, la création de multiples ressources digitales mais aussi aux échanges et aux rencontres. Les Micro-Folies ont été imaginées par l'Établissement public du parc de la grande halle de La Villette (EPPGHV). Partenaire du dispositif, le ministère de la Culture décrit une Micro-Folie comme « un réseau culturel de nouveau genre ».

grand écran, en interaction avec des tablettes tactiles. Un casque de réalité virtuelle est également mis à disposition. « Grâce à cet équipement, il sera possible de se balader dans un tableau, et de découvrir de nombreux détails et informations sur le peintre. » précise Marion Bourel, directrice de la médiathèque. Elle ajoute « 24 classes de la commune ont déjà eu le privilège de découvrir le Musée Numérique autour de la Joconde alliant la pédagogie au ludique, le numérique et l'artistique, et le développement de l'esprit critique au jeu. Nous proposerons en 2022 des événements et des rendez-vous inédits ».



EN BREF

Quand la visiter ?

Visite libre :

Mardi – Mercredi >> 14h – 17h

Vendredi >> 17h – 20h

Visite groupe

sur rdv :

Mardi – Mercredi >> 10h – 12h

Vendredi >> 10h – 12h

Quel est le coût ?

Ville de Vezin : 5000 €.

La Villette : 12 000 €



AGENDA

Janvier

Du 4 janvier au 4 février

Exposition photos «Pluie & Brume» – Club Photo Vidéo de Vezin-le-Coquet Médiathèque

21 janvier / 19h

Cérémonie des vœux
Diffusée en ligne sur le site
www.ville-vezinlecoquet.fr

wk janvier – février



Théâtre – Compagnie de Thalie

Dates des représentations : Samedi 22 (20h30) et dimanche 23 janvier (15h), samedi 29 (20h30) et dimanche 30 janvier (15h), samedi 5 (20h30) et dimanche 6 février (15h).
Salle des fêtes de Vezin

16 janvier / 14h à 18h

Dimanche en folie avec le thème le jeu sous toutes ses formes
Médiathèque

28 janvier – 16h à 21h



Nuit de la lecture

6^e édition des Nuits de la lecture dans toute la France. DIY, Bar à histoires, Atelier philo, courts métrages, autour du thème de l'amour qui épouse l'injonction de Victor Hugo : «Aimons toujours ! Aimons encore !». Médiathèque

Février

8 au 28 Février



Exposition Polygone

par Mille au Carré. Rencontre avec les artistes – vendredi 11 février à 18h. Comme dans un cabinet de curiosités des temps modernes, des vestiges du futur se côtoient. Un livre mystérieux, une créature motorisée, un automate musicien et d'autres objets insolites interrogent le regard et invitent parfois à l'interaction. Médiathèque.

9 février

Tournoi jeux vidéo. Médiathèque

10, 11, 17, 18 février

Ciné vacances. Médiathèque

13 Février / 14h à 18h

Dimanche en folie avec le thème du repair café. Médiathèque

19 février – 10h30



Spectacle «Chouette»

Compagnie «Ecoutez Voir...». A partir de 18 mois – 30 mn. La nuit est douce dans la forêt. Maman Chouette dort sur ses deux oreilles, tout en haut de l'arbre, dans son nid bien douillet. Son Bébé Chouette est confortablement installé à côté d'elle, quand tout à coup il bascule de son perchoir. Médiathèque

25 février / 16h à 21h



Nuit du jeu

Cosplay ou la folie du déguisement. Jeu en famille, Battle dance K-pop dance, rétro Gaming, défilé déguisé et Karaoke nous embarquent le temps d'une soirée. Médiathèque

Mars

Du 3 au 31 mars

Exposition littérature chinoise d'aujourd'hui. Albums de Chine, vernissage le Vendredi 11 mars – 18h. Cette exposition permet la rencontre et les échanges entre les cultures et les arts. Elle a pour objectif de réunir les amoureux, comme les curieux, des livres sur la Chine ou écrit par des Chinois aussi bien anciens que contemporains. Médiathèque

6, 12, 27 mars / 17h30

«Inspecteur Toutou» par l'association Vezin Improvisation et Poésie. Spectacle Enfants à partir de 6 ans et adultes – 4 € – Salle des fêtes

13 mars / 14h à 18h

Dimanche en folie avec le thème « l'international » Médiathèque

19 mars / 20h30

Fest-Noz par la Gavotte. Salle des fêtes

20 mars / 15h

One Man show de Trong Voba par l'association Vezin Improvisation et Poésie. Salle des fêtes

Tous ces événements seront maintenus sous réserve d'un contexte sanitaire favorable.